



# Pérignat-ès-Allier

*Le village qui sourit*



*Ecrivains  
en Camondep*

- N° 4 -  
Juin 2010

Bulletin  
municipal  
d'informations

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

### NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou si vous venez d'avoir 18 ans et que vous souhaitez voter pour les prochaines élections, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.**

### PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Depuis le 9 juin, seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. La mairie de Pérignat-ès-Allier ne disposant pas de cet équipement, elle invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Allier. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
  - à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau
- Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)
- Aucun dossier de passeport ne sera réalisé les samedis matins.
  - Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).
  - Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !

# Mairie

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88  
Courriel : [mairie.perignat@laposte.net](mailto:mairie.perignat@laposte.net)  
[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

### Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer toutes vos opérations postales ainsi que les retraits et dépôts à l'agence postale communale. Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

## Etat civil

### Bienvenue

- Elyne BONNET, née le 20 février 2010
- Lilou MELZER, née le 22 février 2010
- Kandyce DA SILVA, née le 13 mars 2010
- Quentin BRESSOLETTE, né le 12 avril 2010
- Milo SERRA--MENEGAUX, né le 21 avril 2010
- Tom Maxime BRUN, né le 20 mai 2010
- Ambre D'AVERSA, née le 21 mai 2010

### Ils nous ont quittés

- Aline MONTAGNER, née BARBOIRON, le 27 janvier 2010
- Catherine DILDARIAN, née JOANNIN, le 16 février 2010
- Patrick MASSIASSE, le 8 mars 2010
- Jabier PALLÉ, le 2 avril 2010
- Noëlle PELLISSIER, née RAYNAUD, le 2 mai 2010



## L'édito >>>

Est-ce la cinquantaine qui veut ça, mais j'ai l'impression de voir partir autour de moi des personnes qui auraient pu, souhaité, mérité, je ne sais pas comment l'exprimer, attendre un peu avant de nous quitter définitivement. Parmi beaucoup d'autres, Patrick Massiasse, notre Historien local, décédé en mars dernier à l'âge de 58 ans, en est un triste exemple.

Lieu commun ou réalité inquiétante des statistiques, je ne saurai le dire, il n'empêche que ces départs que l'on peut qualifier de prématurés, peuvent nous interpeller sur le sens que nous donnons à notre vie.

Et, à l'heure où le débat sur les retraites bat son plein, le moment n'est-il pas propice pour nous interroger aussi sur la façon dont nous voulons occuper notre temps, sur la place, entre autre, que peut ou doit prendre le travail rémunéré dans une vie d'homme ou de femme du XXI<sup>e</sup> siècle ? Travailler pour vivre ou vivre pour travailler ? Faut-il cantonner la réflexion à la seule logique purement comptable ou économique ?

Et a fortiori lorsque le débat concerne autant de monde ! Les plus vieux bien sûr, car des décisions à venir dépendront le moment de leur départ et le niveau de leur retraite, mais les jeunes tout autant, car ces mêmes décisions pourront avoir un effet direct sur leurs perspectives d'entrée dans la vie active.

Il paraît donc légitime que tout le monde s'approprie ce débat en s'informant et en participant le plus largement possible, et notamment en sortant des sentiers battus et rebattus par les grands medias habituels dont on ne peut pas dire que l'investigation approfondie soit la qualité première. J'en veux pour seul exemple les raisonnements récurrents, assez simplistes et inclinant à la résignation, qui consistent à laisser penser au plus grand nombre que, sous prétexte

d'augmentation de la durée de vie, la seule et unique solution serait de consacrer ce temps de vie « supplémentaire » au seul travail rémunéré.

Vivre ne se résume pas seulement à avoir un travail rétribué, comme prendre sa retraite ne veut pas dire obligatoirement se mettre en retrait. Et si de nombreux retraités prennent heureusement le temps de vivre, ils consacrent aussi une bonne partie de ce temps à des activités très utiles à l'ensemble de la société. Passer du temps avec ses petits enfants, les accompagner à l'école, s'impliquer dans la vie associative et dans les actions citoyennes au profit du plus grand nombre, être disponible ! Autant d'activités différentes et fort respectables qui ne sont pas comptabilisées dans le sacro saint PIB, mais qui peuvent être éminemment « productives » et bénéfiques en termes de lien social et de société solidaire.

Et lorsque l'on parle d'une hypothèse de l'allongement de la durée du travail et de la période de cotisation jusqu'à 65 ans, que dire aux jeunes qui, ayant terminé leur formation, se retrouvent de plus en plus nombreux à essayer vainement de trouver un premier emploi ?

Signe des temps, nombre d'entre eux se sont réunis, le 16 mai dernier sur le plateau des Glières, haut lieu de la Résistance, pour écouter les acteurs de l'époque leur parler de leur implication dans le programme, hautement social et solidaire, du Conseil National de la Résistance adopté le 15 mars 1944.

Une incitation à la rébellion ? Pourquoi pas. A l'image de cette France meurtrie mais ambitieuse de 1944, c'est aussi un encouragement à la participation, à l'engagement et à la résistance citoyenne.

Le Maire  
Jean-Pierre BUCHE



### Patrick Massiasse nous a quittés

Une page de ce bulletin nous paraîtra désormais bien vide... Depuis longtemps et très régulièrement depuis le changement de formule, nous faisons appel à Patrick Massiasse pour enrichir de ses connaissances le volet histoire de notre publication municipale. Figure emblématique de Pérignat dans ce domaine, il a toujours répondu présent à nos sollicitations. Avec un subtil dosage qui lui était propre, il savait, pour susciter l'intérêt du lecteur, combiner précision historique et humour de l'anecdote. Homme affable et passionné, chercheur infatigable et grand connaisseur de l'histoire du village, il a largement contribué à sa vulgarisation et à sa conservation (notamment par un important travail de classement et de transmission des documents communaux aux archives départementales).

Au nom de cet investissement désintéressé dans la vie locale mais aussi de la qualité des relations humaines qu'il avait su établir avec les élus et le personnel communal, toute l'équipe municipale veut rendre un hommage sincère et appuyé à Patrick, notre historien du village.

Du seigneur Pierre Chalier au célèbre musicien Georges Onslow, en passant par les plus humbles des pérignatois, gageons qu'il partage désormais les bancs de ceux qui font, depuis plus de deux millénaires, l'histoire de Pérignat.

## Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 3 - L'édito du maire
- 4 - Avenue de l'Allier - Pédibus
- 5 - Centre bourg - Rue des Suides
- 6 - Conseils municipaux - Parrainage
- 7 - Salle omnisport - Subventions Mur-ès-Allier
- 8 - Finances municipales
- 10 - Amicale laïque
- 11 - L'école du Pré de l'eau
- 12 - Le centre de loisirs
- 13 - Le Relais Assistantes Maternelles
- 14 - Club intercommunal de gymnastique
- 15 - Basket - Football
- 16 - La MARPA
- 18 - Club Arc-en-Ciel - FNACA - CLIC
- 19 - La Lyre pérignatoise
- 20 - Ecrivains en Camondep
- 22 - Exposition - Crues de l'Allier
- 23 - Histoire - Les seigneurs de Pérignat
- 24 - Bibliothèque - Agenda - Club photo

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche  
Rédaction et mise en page : commission communication  
Tirage à 700 exemplaires  
Imprimerie Decombat à Gerzat  
Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

## COMMISSION EXTRA MUNICIPALE "CIRCULATION SÉCURITÉ" Ça roule...

L'enquête sur la circulation réalisée par Catherine Gobert et Jie Ruan, étudiantes en STRATAM (stratégie d'aménagement du territoire), a été présentée le samedi 27 février aux membres de la commission. Compte tenu du nombre de réponses obtenues, cette enquête peut être considérée comme représentative et il en ressort des informations intéressantes.

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'ensemble des personnes questionnées est d'accord sur la nécessité de réduire la vitesse et d'amener les automobilistes et les conducteurs de deux roues à un peu plus de respect et de civisme, mais les avis sont un peu plus partagés sur les moyens à mettre en œuvre pour y arriver. Sans entrer dans le détail, il semblerait malgré tout que les pérignatois soient prêts à expérimenter des méthodes quelque peu

inhabituelles, voire innovantes qui ont été testées avec succès par d'autres collectivités.

Se garer à plus de 100 m de sa maison (55% Pour) pour limiter les problèmes de stationnement, réduire, voire supprimer la signalisation verticale en restaurant les priorités à droite sur l'ensemble du bourg pour inciter les conducteurs à plus de prudence, font partie des solutions évoquées. A partir des résultats de l'enquête et des premières réactions, un débat animé et soutenu a été engagé au sein de la commission. Si la question de la vitesse fut également au centre des débats, les avis étaient très partagés sur les solutions à mettre en œuvre et surtout sur leur perspective de réussite.

Il n'en demeure pas moins qu'au final, un consensus s'est dessiné et des solutions très concrètes ont été proposées

par certains membres. Celle de dessiner au sol des triangles de priorités à droite, sur l'avenue de l'Allier et la route de Saint-Bonnet, a même été retenue en séance (et mise en œuvre depuis). Une étude plus fine avec les services de l'ex DDE (devenue DDT : direction départementale des territoires) doit être conduite pour étudier la faisabilité de mise en place d'un petit giratoire à l'entrée Nord de la RD 81 (sur la route de Saint-Bonnet).

Bien évidemment, ces solutions n'auront de réelle efficacité que si les automobilistes, à commencer par les pérignatois, s'impliquent véritablement dans la démarche. La présence plus soutenue depuis quelques semaines du garde champêtre aux endroits stratégiques du village (école, avenue de l'Allier) est là pour les y inciter. Avis à la population...



un code de la route peut être un peu lointain pour certains automobilistes oublieux ou simplement distraits.

En favorisant une conduite apaisée et respectueuse des autres, ce dispositif de prévention doit permettre de sécuriser la traversée du village et d'améliorer ainsi le cadre de vie des pérignatois mais aussi de tous les conducteurs qui empruntent cette artère.

**Vous n'avez pas d'enfants scolarisés mais, actif ou retraité, vous avez envie de vous joindre à cette démarche citoyenne et vous disposez d'un peu de temps pour accompagner ponctuellement un petit groupe d'enfants ? Alors n'hésitez pas à vous renseigner en mairie car toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.**

**Il faut tout un village pour éduquer un enfant !**

## AVENUE DE L'ALLIER La priorité est à droite !

Le renforcement de la signalétique parachève les aménagements réalisés à Pérignat-ès-Allier pour la sécurité dans la traversée de la commune.

Avec ses 10 à 15 000 véhicules/jour (dont 10% de camions), est-il besoin de rappeler que la traversée de Pérignat-ès-Allier est un axe très fréquenté connaissant des problèmes de vitesse et de sécurité ?

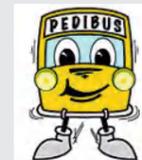
Forte de ce constat et suite au réaménagement de l'avenue de l'Allier terminé en fin d'année 2009, la municipalité a souhaité renforcer la signalétique réglementaire par un marquage au sol pour améliorer la sécurité des usagers, notamment des riverains.

Le respect des priorités à droite est signifié par deux panneaux : à l'entrée du village, le "losange barré" indique

une route non prioritaire et le panneau "Zone 30" renforce ce dispositif. En effet, le code de la route n'autorise pas la présence de route prioritaire dans les "Zones 30".

Avant de faire le choix de revenir au caractère non prioritaire de cet axe très circulant du village, les responsables municipaux se sont appuyés sur des expériences réalisées dans des circonstances identiques, voire plus urbaines, ayant démontré que ce choix amenait à terme les automobilistes à plus de prudence et donc à réduire leur vitesse.

Dans cet esprit, le marquage au sol de bandes de couleur et la réalisation de panneaux peints sur la chaussée, rappelant le caractère non prioritaire des routes traversant le village, ont donc pour objectif de remettre en mémoire



## PÉDIBUS Ça peut marcher...

Le projet d'inciter les parents à amener plus souvent leurs enfants à pied à l'école fait son chemin.

L'enquête réalisée auprès d'eux a permis de constater que 17 étaient d'accord pour s'engager dans la démarche. Mais ne nous voilons pas la face, moins nombreux sont ceux qui se sont portés volontaires pour les accompagner. Ceci étant, même si notre ambition

est grande de développer à terme ce moyen de déplacement, l'important est de pouvoir commencer. Or, grâce au dynamisme de trois mamans (les papas seraient apparemment moins en jambes...), il semblerait que deux itinéraires puissent être mis en place. L'objectif étant de les tester avant la fin de l'année, des informations seront transmises aux parents d'élèves pour la deuxième quinzaine de juin.

## TRAVAUX RUE DES SUIDES

Comme nous l'avons annoncé, une réunion publique de présentation a été organisée le samedi 24 avril à 10h30 à la salle des mariages. Bon nombre des riverains de la rue des Suides ont répondu présents à l'invitation qui leur a été transmise par la municipalité. Après une présentation du projet et des plans par M<sup>r</sup> Picq, du cabinet Géoval chargé de la maîtrise d'œuvre du dossier, un jeu de

questions réponses s'est instauré entre la salle et les participants. L'écoulement des eaux pluviales, la largeur de la voie, le stationnement et le traitement des limites ont été les principaux sujets abordés. Afin d'obtenir les conditions économiques les plus favorables, l'appel d'offre pour les travaux a été lancé en mai avec un début du chantier prévu début septembre.

## AMÉNAGEMENT DE LA MAISON GRENOUILLE

Conformément à notre échéancier, le dossier avance au rythme prévu. Après avoir sélectionné 5 cabinets d'architectes sur les 18 qui s'étaient portés candidats, une visite de la Maison Grenouille a été organisée le 23 avril et la date du lundi 10 mai a été retenue comme échéance de remise des propositions. Dès le 11 mai, l'analyse technique des offres de ces cabinets a été réalisée par notre programmiste et assistante à maîtrise d'ouvrage, Madame Panthéon. Une première séance de notation a eu lieu le mardi 18 mai en présence de 8 conseillers municipaux. Vendredi 21 mai, elle a été suivie par une matinée consacrée à l'audition des candidats qui ont présenté leur proposition devant un deuxième groupe d'élus. Ces derniers ont continué leur travail de notation l'après midi pour proposer leur choix au bureau, qui, après sélection, devrait soumettre le projet retenu au conseil municipal de juin. Pour des raisons apparemment budgétaires (trop de de-

mandes par rapport à l'enveloppe prévue), nous n'avons pas obtenu cette année la dotation globale d'équipement que nous avons demandée à l'Etat. C'est la raison pour laquelle nous allons renouveler notre requête en janvier 2011, ce qui ne devrait pas affecter considérablement l'échéancier des travaux prévus.

Enfin, concernant le mode d'exploitation de l'établissement, un cahier des charges est en cours de rédaction afin de lancer un appel à candidature pour sélectionner suffisamment tôt le ou la gérante et ainsi l'associer à la réflexion du cabinet d'architecte qui sera retenu.

Rappelons que ce projet est le premier d'un ensemble qui devrait comprendre deux autres volets : l'aménagement de l'aile Nord Est de la mairie et la réhabilitation de l'ancienne boulangerie. La réflexion sur l'évolution des espaces publics du centre bourg étant commune à ces trois volets.

## LOTISSEMENT DOMAINE DU CROIX

Les maisons ont poussé très vite dans ce lotissement où l'efficacité foncière a été recherchée : moins de terrain consommé par maison pour mieux utiliser l'espace et contribuer à l'objectif du SCoT\* de moins «grignoter» les terres agricoles sur le Grand Clermont. S'il est vrai que beaucoup d'«observateurs» sont perplexes sur cette disposition qui nécessite encore beaucoup de pédagogie, laissons un peu de temps à cette réalisation pour faire ses preuves. L'aménagement des extérieurs, notamment des espaces publics par les plantations prévues, devrait largement y contribuer. \*SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Suite à la visite des installations d'assainissement autonome sur l'ensemble de la commune par M<sup>elle</sup> Barret de la SEMERAP, certains dysfonctionnements (peu nombreux) ont été constatés et signalés aux propriétaires concernés. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà réalisés les travaux de mise aux normes de leur installation, contribuant ainsi à l'effort collectif d'amélioration du traitement des eaux usées sur la commune. Rappelons qu'il est impératif de vidanger sa fosse au minimum tous les deux ans pour assurer un bon fonctionnement de son installation et qu'avant tous travaux sur votre réseau, il est vivement conseillé de prendre contact avec les services de la SEMERAP qui vous conseilleront utilement sur les différentes options possibles.

Contact : 04 73 15 38 67





## SOLIDARITÉ & PARRAINAGE

# Elan de fraternité pour les personnes sans papiers

Depuis trois ans, Réseau Education sans frontières (RESF) a organisé onze cérémonies de parrainages avec autant de mairies. A ce jour, 210 personnes ont été parrainées par 260 parrains et marraines !

A son tour, la mairie de Pérignat-ès-Allier a ouvert les portes de sa salle des mariages le samedi 27 mars pour accueillir une nombreuse assistance.

Et c'est devant Marianne que dix neuf nouvelles personnes (dont cinq familles) de diverses nationalités (Arménie, Kosovo, Tchétchénie, Congo, Tchad, Angola, Togo, Guinée, Tibet, etc.) sont venues se placer sous l'égide de l'autorité civile et républicaine émanant du suffrage républicain, dans le respect de la devise de la République "Liberté, Egalité, Fraternité".

Particulièrement solennelle, cette cérémonie remonte à 1793 au sein de la République Française. Cette façon de manifester son soutien aux sans-papiers contribue à la citoyenneté et peut aussi aider à réclamer une autre politique d'immigration. Pour certains, cela peut aussi répondre à un devoir, celui de régler la dette de la France qui a fait main basse

sur l'Afrique et les Caraïbes dès le XV<sup>e</sup> siècle.

En remerciant les élus et les personnes qui ont soutenu cette cérémonie, Corinne Mialon (RESF 63) a cité de nombreux dossiers toujours en suspens et a fait état de la dégradation des conditions d'accueil, du parcours de plus en plus difficile auquel sont soumis les étrangers qui arrivent, fuyant les persécutions.

Ce parrainage républicain s'apparente à l'expression d'un élan fraternel puisqu'il constitue une aide précieuse à l'accompagnement et au soutien de ces personnes qui sont dans une situation de plus grande insécurité. "Parrainer un sans papier, c'est l'inscrire symboliquement dans les valeurs de la République, c'est affirmer que l'égalité et la fraternité ne peuvent avoir de frontières" a insisté Corinne Mialon. Une certitude dans l'esprit de chacun, cette cérémonie a valorisé la richesse de la rencontre humaine, celle qui unit les hommes, les parrains, les marraines et les "filleuls"...



LIBERTÉ. Un moment aussi solennel qu'émouvant pour les filleuls, les marraines et parrains.

## Au sein du Conseil municipal - Extraits

### CM du 25 janvier 2010 (Extraits)

#### ■ Haïti - Don à une association caritative

Souhaitant participer à la reconstruction d'Haïti après le drame qu'elle a vécu, la commune a offert 500 euros à la Fondation de France, association caritative menant des actions pérennes : soutien psychologique, reconstruction de structures collectives (écoles, dispensaires...), relogement des populations. L'intérêt de cet organisme repose également sur le fait qu'ils travaillent en partenariat avec plusieurs ONG françaises qui interviennent en binôme sur le terrain avec les associations locales. Les premières apportent leurs ressources matérielles et humaines et leurs compétences techniques, et les secondes apportent leur connaissance du contexte local et travaillent au plus près des populations sinistrées

Les comptes rendus intégraux des conseils municipaux sont consultable en mairie et sur le site de la commune.



### CM du 29 mars 2010 (Extraits)

#### ■ Vote des budgets

#### ■ Tempête du 27 février - Don à la Fondation de France

Nous avons reçu des demandes de dons de plusieurs associations en faveur des communes de Vendée et de Charente Maritime suite à la tempête qui a touché la France dans la nuit du 27 au 28 février 2010.

Après débat, les conseillers s'accordent pour faire un don de 500€ à la Fondation de France, en faveur d'actions de reconstructions pérennes.

### CM du 26 avril 2010 (Extraits)

#### ■ AICRI - Dématérialisation des actes administratifs.

Ce dispositif permet d'envoyer les délibérations et les arrêtés au contrôle de légalité, en Préfecture, par voie dématérialisée soit une économie conséquente de timbres et de papier.

## En bref, quelques rappels pour passer un été convivial et mieux vivre ensemble

\* N'oubliez pas de respecter la quiétude de votre entourage : éviter les travaux bruyants (tondeuses, perceuses, réglage de voiture, bétonnière, tronçonneuse, taille haie...) aux heures trop matinales en fin de semaine et aux moments des repas.

\* N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez une manifestation nocturne un peu exceptionnelle.

\* Quoiqu'il en soit, n'oubliez pas de réduire l'intensité sonore de vos soirées à partir d'une certaine heure (à partir de 23h00 paraît raisonnable).

\* En tout état de cause, prévention, information et dialogue permettront l'instauration et le maintien de bons rapports de voisinage.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MUR-ÈS-ALLIER

# HALLE OMNISPORT Une réalisation primée au Top 100



Il aura fallu presque dix années entre le début du projet de la halle de sport et son achèvement.

Aujourd'hui, l'unanimité se fait pour reconnaître la qualité et la pertinence de cet ouvrage réalisé par le cabinet d'architecture Claude Gaillard.

Le référent en matière de construction, *Le Moniteur*, dans son édition consacrée à "Une année d'architecture en France" l'a classée parmi les cent plus belles réalisations architecturales de France.

Une belle satisfaction pour la commune de Pérignat, la communauté de communes de Mur-ès-Allier et l'architecte.

Un article paru dans *le Moniteur* mais aussi dans le magazine *Auvergne Architectures*  
(Photos ci-contre) >



Communauté de communes Mur-ès-Allier  
3, rue Porte du vent - 63111 Dallet  
Tél. 04 73 83 59 54 - Fax 04 73 83 46 10 - E-mail : [contact@muresallier.com](mailto:contact@muresallier.com) - [www.muresallier.com](http://www.muresallier.com)

## Les aides spécifiques aux travaux

Depuis juin 2003, en partenariat avec le Conseil général, la communauté de communes intervient auprès des habitants pour :

■ **RÉNOVATION DES TOITURES** - Uniquement pour le remplacement des toitures en tôle, fibrociment ou bardeau situées en centre-bourg à hauteur de 16 € / m<sup>2</sup>. Le délai d'instruction est au minimum de 2 mois.

■ **RAVALEMENT DES FAÇADES** - Pour les maisons de plus de 20 ans, situées en centre-bourg, à hauteur de 24 € / m<sup>2</sup> avec un maximum de 100 m<sup>2</sup> subventionné soit 2 400 €. Le délai d'instruction varie entre 4 à 6 mois, en fonction du nombre de demandes reçues à la Communauté de Communes. Pour chaque demande, une visite est organisée avec un architecte-conseil du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement).

■ **INSTALLATION DE CITERNE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES** - Ces citernes devront être enterrées ou cachées dans un local. Depuis janvier 2010 de nouveaux montants de subventions conditionnés aux quotients familiaux ont été votés. Plusieurs tranches sont déterminées et ainsi des montants d'aides différents, qui figurent dans le tableau ci-dessous, dans la limite de 50 % T.T.C de la dépense totale. Le délai minimum d'instruction est de 2 mois.

Tranches QFM	%age de la population	Subv Mur-ès-Allier	Subv Conseil général	Total subvention
< 650	12%	550 €	550 €	1 100 €
[650 ; 980]	22 %	450 €	450 €	900 €
[980 ; 1300]	32 %	350 €	350 €	700 €
[1300 ; 1640]	22 %	250 €	250 €	500 €
> 1640	12 %	150 €	150 €	300 €

■ **ISOLATION DES COMBLES** - Pour les maisons principales de plus de deux ans et hors OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat). La résistance thermique devra être supérieure à 5 (R>5) et la pose de l'isolant sera obligatoirement faite par un professionnel. Le montant maximum de l'aide est de 500 € dans la limite de 50 % T.T.C de la dépense totale. Le délai minimum d'instruction est de 2 mois.

Dans tous les cas, les demandes doivent impérativement être adressées à la Communauté de Communes avant le début des travaux, soit au minimum avec un délai de 2 mois précédant le chantier. Les imprimés peuvent être retirés dans chacune des 5 mairies, au siège de Mur-ès-Allier à Dallet ou peuvent être téléchargés sur le site à [www.muresallier.com](http://www.muresallier.com)

Adopté le 29 mars en Conseil municipal, le budget primitif de Pérignat s'élève cette année à 2 684 385,40 euros. Colette Henrion, adjointe déléguée aux finances, répond aux questions que l'on se pose.

**Colette Henrion**  
Adjointe au maire  
Gestionnaire commerciale  
54 ans



### Quelles sont vos attributions en tant qu'adjointe déléguée aux finances ?

**Colette Henrion** - Je suis chargée de la préparation et du suivi de l'ensemble des budgets de la commune. Pour exemple, le budget de la MARPA est préparé en collaboration avec le directeur, Bertrand Redureau, et mon rôle est de le présenter ensuite pour validation aux administrateurs du CCAS. Je fais également partie du conseil d'administration du centre de loisirs.

Avec le Maire et les autres adjoints, nous nous occupons des affaires courantes lors de nos réunions de bureau du vendredi. Il existe une grande concertation entre les élus de Pérignat, c'est important car ce n'est pas une personne, seule, qui décide de tout.

### Pouvez nous expliquer ce qu'est un budget communal ?

**C H** - Le budget communal c'est un peu comme un budget familial, il faut prendre en compte l'argent que l'on reçoit et celui que l'on dépense. Pour nous, ce budget se décompose en deux parties : le fonctionnement (les frais immobiliers, les charges salariales, l'électricité,...) et l'investissement (les projets, les constructions, la voirie,...). Pour chaque partie, nous avons des lignes automatiques de dépenses et de recettes (comptabilité M14).

Bien évidemment, il faut veiller à réduire au maximum les dépenses de fonctionnement pour dégager un excédent suffisant à la couverture du capital des emprunts et à la réalisation des investissements.

### Comment préparez-vous ce budget ?

**C H** - Il faut compter environ trois mois de préparation avant de le soumettre au vote du conseil municipal. Dès le mois de janvier, avec Emilie Masiéri et Corinne Chalard, nous commençons à travailler sur le budget prévisionnel, ou budget primitif de la commune, pour l'année en cours.

Au niveau de l'investissement, en cas de gros chantiers ou d'importants

travaux, tout ne peut pas se faire la même année. Il faut donc une réflexion préalable au sein du conseil pour définir les priorités d'investissement et avoir le temps de préparer les dossiers à l'avance. Il faut également prendre en compte d'autres éléments extérieurs qui viennent décider de l'attribution des programmes, comme la possibilité ou pas de recevoir des subventions.

Pour résumer, avec Corinne on travaille plus sur le fonctionnement car elle suit l'exécution comptable du budget, laquelle nous sert de référence pour envisager les dépenses prévisionnelles de l'année à venir. Avec Emilie, notre secrétaire générale, je travaille plus sur l'investissement car c'est elle qui, en lien avec le bureau municipal (le Maire et ses quatre adjoints) prépare les dossiers retenus et réalise les demandes de subventions.

Une fois qu'on a établi ces chiffres, on en discute en réunion du samedi avec l'ensemble des élus puis on réajuste. Si nécessaire, nous nous rencontrons à plusieurs reprises pour se mettre d'accord sur tous les objectifs et quand tout est calé on le soumet en conseil municipal.

Pour chaque budget, nous devons valider plusieurs points : le compte administratif (c'est la réalisation du budget primitif de l'année précédente, ce qui a effectivement été perçu et dépensé), le compte de gestion (ce compte établi par le comptable public, pour nous la perceptrice de Billom, retrace les débits et les crédits de la collectivité). Ces deux comptes doivent être rigoureusement identiques ! D'ailleurs on travaille toujours avec la perception car ce n'est pas la commune qui paie ses factures en direct, elles passent toujours par la trésorerie. Il s'agit d'un contrôle supplémentaire tout à fait normal à mes yeux (les factures doivent absolument correspondre aux délibérations du Conseil, aux devis...).

### Quelques pistes d'orientations sur ce budget primitif 2010 ?

**C H** - Pour le fonctionnement notre marge de manoeuvre est assez faible. Certaines dépenses sont incompressibles comme les salaires, les charges sociales, les participations aux différents syndicats (SIVOS, SBA,...). Ceci étant, nous essayons de contenir voire de réduire les charges de fonctionnement telles que l'électricité. Par exemple, concrètement, le fait d'éclairer les rues moins longtemps la nuit pourrait diminuer sensiblement la note (un questionnaire lié à ce sujet est placé dans ce bulletin). La règle étant l'équilibre pour la présentation des budgets, il s'agit pour l'investissement de trouver en plus de l'excédent de fonctionnement les subventions nécessaires à cet équilibre.

### Des subventions ou des emprunts ?

**C H** - On peut effectivement faire appel à l'emprunt mais, sans exclure cette possibilité, nous avons toujours essayé d'en limiter son utilisation.

Pour l'année 2010, la restauration de la maison Grenouille et la rue des Suides sont nos deux principaux projets. D'ores et déjà nous réfléchissons à l'aménagement du centre de loisirs, de la rue de la Résistance et de la route de la Roche Noire.

### Des satisfactions peut-être ?

**C H** - Oui, on dégage toujours un excédent de fonctionnement relativement important d'environ 200 000 euros. Je tiens à souligner que malgré les investissements importants que nous avons réalisés depuis 2001 nous avons contracté un seul emprunt en 2008 pour l'école.

Tout cela peut paraître assez technique, un peu compliqué, mais ce domaine me plaît beaucoup. Être vigilante sur les dépenses tout en essayant de développer au mieux la commune en termes de services comme en termes de réalisations, faire des propositions puis pouvoir les valider collectivement représentent des challenges auxquels j'aime être confrontée.

## Le Budget Primitif 2010

FONCTIONNEMENT 1 385 327,13 €  
INVESTISSEMENT 1 299 058,27 €  
**BUDGET TOTAL 2 684 385,40 €**

### INVESTISSEMENTS PRÉVUS :

**Maison Grenouille 480 000 €**  
**Rue des Suides 170 000 €**  
**Voiries diverses 65 000 €**  
**Éclairage public 40 732 €**

Les coût définitifs seront atténués par l'obtention des subventions

### TAXES COMMUNALES

Compte tenu de la situation financière de la commune et au regard de la conjoncture économique difficile, les taux n'ont pas été augmentés et restent inchangés depuis 2002.

**Taxe foncière (bâti) : 17,86 %**  
**Taxe foncière (non bâti) : 117,54 %**  
**Taxe d'habitation : 13,83 %**

### VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Photocopie A4 noir et blanc 0.15 €  
Photocopie A4 couleur 0.30 €

**Location de la salle polyvalente**  
Habitants 190 €  
Extérieurs 380 €

**Concessions cimetièrre**  
Concession trentenaire au m<sup>2</sup> 40 €  
Concession perpétuelle au m<sup>2</sup> 100 €



**INVESTISSEMENT** - Certaines opérations d'investissements, particulièrement lourdes financièrement, peuvent s'étaler sur deux années. Dans ce cadre, deux programmes se sont achevés en 2009 :  
- les travaux du CD 212 pour un montant total de 240 466,28 € TTC  
- l'école pour un montant total de 269 901,42 € TTC



### ASSAINISSEMENT - LE BUDGET PRIMITIF 2010

FONCTIONNEMENT 25 273,34 €  
INVESTISSEMENT 113 692,37 €  
**BUDGET TOTAL 138 965,71 €**

### La Redevance d'assainissement

Le Conseil municipal est libre de fixer le montant de la surtaxe d'assainissement revenant à la commune. Comme rien ne justifie actuellement la modification de son montant, elle reste identique à celle de l'année dernière, soit : 0,31 € HT par m<sup>3</sup> sur la consommation et 0 € HT sur l'abonnement.

### L'état du réseau d'assainissement sur la commune

Cet état est globalement satisfaisant. Néanmoins, les réseaux des rues de la Tiolle, du Gazou et des Rochers datent des années 70 et devront être remplacés dans les prochaines années. Il faut également prévoir des travaux sur certains réseaux du centre bourg qui datent d'environ 40 ans et dont la vétusté a été signalée par l'étude diagnostique réalisée en 2003.

Les tarifs pourraient être amenés à évoluer en 2011 du fait de la réorganisation interne au SIAVA (reprise de l'entretien en régie) auquel la commune adhère via le SIVOM de l'Albaret.



Forte de ses 245 adhérents et de ses sept sections d'activités, l'Amicale Laïque de Pérignat fourmille de projets. Bref échange avec son président, Patrick Poupénéy.



**Pouvez-vous préciser ce qu'est l'Amicale laïque ?**

**Patrick Poupénéy** - L'Amicale Laïque de Pérignat-ès-Allier est une association affiliée à la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme. Notre association a pour but de participer au développement sportif (basket, marche, gym,...) et culturel (initiation aux arts du cirque, photographie, représentations théâtrales,...) de notre village, permettant ainsi aussi bien aux pérignatois qu'aux habitants des villages voisins de pratiquer diverses activités. L'association est en perpétuel mouvement et propose tout au long de l'année diverses manifestations qui font partie intégrante de la vie de la commune. La force de l'Amicale réside notamment dans le fait que chacun apporte sa contribution sans se soucier de recevoir. Les réunions se passent dans une ambiance agréable de convivialité et de bonne humeur, d'où la présence de la plupart des membres à chaque rencontre. L'Amicale est composée d'un conseil d'administration et de 7 sections. Chaque section est animée par des passionnés, bénévoles, qui sont toujours disponibles pour faire vivre et évoluer les différents groupes. La section gym-

nastique/musculation fait aussi appel à un animateur diplômé qui est rémunéré à ce titre. En plus des rendez-vous hebdomadaires, ces sections jouent pleinement leur rôle d'animation au sein du village en proposant des soirées à thème, des expositions de photographies ou des soirées dansantes. Elles ont aussi pour but de proposer une activité sportive ou culturelle aux personnes désireuses de s'épanouir au sein de notre village, de septembre à juin. Le basket est la plus importante section de notre association avec environ 130 adhérents. Les bons résultats de cette section apportent une belle image de village sportif. La section «Arts du cirque», la plus récente, n'a que 2 ans. L'Amicale en est très fière car elle s'adresse exclusivement aux enfants.

Depuis quand l'Amicale de Pérignat existe-t-elle ?

PP - L'Amicale Laïque de Pérignat a vu le jour en 1959 sous la présidence de Maurice Berthon. L'association compte aujourd'hui 245 adhérents.

**Quelles sont vos principales manifestations sur l'année ?**

PP : Outre les activités proposées par chaque section tout au long de l'année,

le Conseil d'Administration propose diverses manifestations. Cela participe à assurer un tissu social important sur Pérignat. Ces rendez-vous sont aussi divers que variés, nous proposons chaque année des soirées telles que :

- La soirée dansante, intégrant repas et chorégraphies des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'une animation par un professionnel. Chaque année, cette soirée rassemble environ 120 personnes.

- Un jeu d'équipe qui associe culture et divertissement, le Trivial Enchères, composé exclusivement de questions recherchées par les membres du C.A. Ce jeu permet aux équipes présentes de confronter leurs connaissances dans la bonne humeur.

- Deux soirées « théâtre » en collaboration avec des troupes de communes avoisinantes.

Le fonctionnement correct de l'Amicale passe également par un budget maîtrisé. Ces manifestations permettent ainsi d'obtenir des ressources financières afin d'assurer le bon fonctionnement des



# L'AMICALE LAÏQUE



sections. A ce titre, certaines sections organisent aussi des manifestations ou vente d'objet divers (tee-shirt, parapluie, calendrier,...). Enfin, chaque année, le Conseil d'Administration effectue des demandes de subventions auprès des collectivités publiques (mairie, Conseil général).

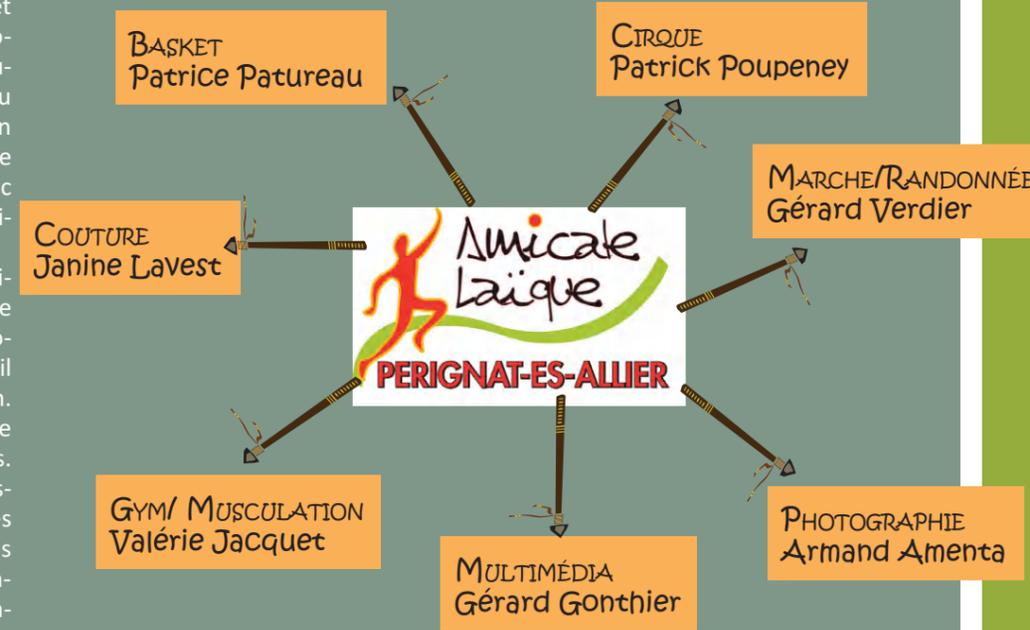
**Des projets pour l'Amicale ?**

PP : Oui, celui de pouvoir échanger et travailler davantage avec d'autres associations de la commune et de la Communauté de communes. Cela demande du temps, il est donc nécessaire d'avoir un renforcement de l'effectif du C A afin de nouer un contact durable et positif avec les acteurs de la vie associative de Pérignat.

Nous souhaitons aussi plus de participation sur certaines manifestations. Je pense notamment à la section «1.2.3 Soleil...!» que nous avons mis en sommeil il y a deux ans faute de participation. Cela est d'autant plus regrettable que cette section était adressée aux enfants. «1.2.3 Soleil...!» proposait deux manifestations durant l'année. L'engagement des encadrants et la qualité des animations proposées étaient à la hauteur et ont enchanté ceux qui y ont participé (carna-

val, fête de la citrouille...). Il est important que ce type d'association perdure afin de montrer que les activités culturelles et sportives proposées dans nos villages vont au delà d'une simple consommation et apportent une réelle cohésion indispensable au bon équilibre, à la convivialité et à la «qualité de vie» pérignatoise.

Enfin, je profite de ces pages pour indiquer que toute personne désireuse de s'impliquer dans la vie de l'association est la bienvenue. Il est important, voire indispensable d'avoir de nouveaux adhérents, cela amène de la diversité et de nouvelles idées. A ce sujet, nous sommes en cours de réflexion pour proposer une nouvelle activité sur la commune.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 13 personnes bénévoles, il assure le bon fonctionnement des sections notamment :

- En assurant d'une part chaque adhérent, d'autre part l'ensemble du matériel présent dans chaque section
- En achetant du matériel nécessaire au bon fonctionnement des sections
- En proposant des formations aux animateurs de sections (par exemple, le brevet de secourisme pour la section marche)
- Chaque année, l'Amicale propose une action en faveur de l'école, que ce soit par l'achat de matériel (téléviseur 2005, ordinateurs, imprimante 2007), par un cofinancement aux classes de découvertes (2008), par des animations (spectacle de clowns 2004, animation musicale 2006)...

- LE BUREAU**
- Président : Patrick POUPENEY - 04 73 77 38 74
  - Vice-présidents : Denis RAMBAUD & Cyril CHAUVIER
  - Secrétaire : Sylvie RODARIE
  - Secrétaire adjointe : Brigitte LACROIX
  - Trésorière : Corinne RAMBAUD
  - Trésorière adjointe : Valérie JACQUET

- AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- Raphaël AMENTA
  - Nathalie FREITAS
  - Fabrice DUVAUX
  - Cédric PORTAL
  - Yvan PARENT
  - Fabrice SEPCHAT



## ECOLE - Mira, de Kinshasa à Pérignat

Mira, une petite congolaise âgée de 7 ans a retrouvé le sourire depuis quelques semaines. Gravement atteinte d'une malformation cardiaque, elle a subi avec succès une opération réalisée à Lyon, à l'hôpital cardiologique de Bron. Grâce à l'action bénévole de l'association *'Auvergne pour un enfant'*, Mira est sauvée. Accueillie depuis le 15 janvier par Annie et Guy Roux, un couple de pérignatois au grand cœur, elle vit une seconde vie. Scolarisée à l'école du Pré de l'eau, dans la classe de M<sup>me</sup> Lanouzière, elle a bénéficié de toute l'attention de ses petits camarades, comme en témoignent ces photos prises avant le week-end de Pâques, juste avant le retour de Mira dans sa famille à Lumbumbashi, à un millier de kilomètres de Kinshasa, capitale de la république du Congo. La séparation fut certainement douloureuse pour Mira,

mais également pour Annie et Guy assurément très heureux d'avoir pu une seconde fois, aider à sauver un enfant, grâce à l'action du docteur Dophra Ngoy, cardiologue congolais venu étudier l'écho doppler à Clermont-Ferrand en 2005 et qui a acquis des connaissances capitales pour le diagnostic en cardiologie infantile. Ce praticien a créé à Lumbumbashi, en 2002, une association destinée à secourir les enfants du Congo atteints de cardiopathies. Depuis, de nombreux enfants ont été accueillis, et six d'entre eux sont venus à Clermont se faire opérer grâce à *'l'Auvergne pour un enfant'*. Depuis la première intervention en 2000, plus de 65 enfants de différentes nationalités ont été guéris grâce aux dons et à la convention avec le CHU de Clermont-Ferrand qui prend à sa charge cinq enfants par an.



Epanouie, rieuse, Mira devrait très vite oublier son dur parcours depuis sa naissance.



\* L'Auvergne pour un enfant, CHU Gabriel Montpied, service de cardiologie Pr Lusson 8<sup>e</sup> HE, rue Montalembert 63000 Clermont-Ferrand



# Centre de loisirs

Rue de la Sagne - Pérignat-ès-Allier  
Tél. 04 73 69 56 30  
Mail : momenloisirs@orange.fr



*"Ce qui est bien au centre de loisirs, c'est que les activités se suivent et ne se ressemblent pas ! Et vous, c'est plutôt ville ou plutôt campagne ?"*

## Vive les vacances d'été !

Les enfants sont en vacances, par conséquent, nous tenons compte de leurs rythmes, de leurs envies et de leurs besoins :

- des temps de pause adaptés à leur âge sont mis en place
- des réunions sont organisées pour favoriser leur participation

Les plannings d'activités sont construits en collaboration entre les enfants et les animateurs, voilà pourquoi ils ne sont pas disponibles pendant les vacances, mais au début de chaque semaine et consultables sur place.

Les enfants et les jeunes sont répartis en groupes d'âge sur des lieux de vie différents :

- Mezel : les pré-ados, ados
- Pérignat : les grands (7-12 ans)
- Saint-Bonnet : les petits (3- 6 ans)

### En plus, trois Séjours sont organisés ...

- NEUVIC (Creuse) : deux séjours en gîte du 19 au 23 juillet**
  - De 7 à 10 ans (8 enfants) : randonnée, canoë, découverte de la faune et de la flore...
  - De 4 à 6 ans (8 enfants) : animaux, mare pédagogique, jeux en forêt, chasse au trésor...
- LA VIERGNE (Puy-de-Dôme) : séjour en camping du 27 au 30 juillet**
  - De 8 à 12 ans (8 enfants) : retour aux sources, créations naturelles, jeux autour de l'eau, autonomie...

## Le CENTRE DE LOISIRS

Recherche tous les anciens qui y sont « passés » depuis sa création, en 1990

les enfants (devenus grands pour certains !), les parents, les animateurs, les bénévoles, les anciens présidents et autres membres actifs...

**Afin de se retrouver  
SAMEDI 3 JUILLET 2010  
pour fêter ensemble les vingt ans !**

Nos partenaires : Mairies de Mezel, La Roche Noire, Saint-Bonnet, Pérignat-ès-Allier

### AU PROGRAMME DU 3 JUILLET 2010

Dès 12h : accueil des participants et pot offert  
Pique nique au centre : chacun amène son repas

#### L'après midi :

- ATELIERS : fabrication d'un four à poterie
- fabrication de la maquette du centre en gâteau
- finition et installation d'un tableau géant
- VISITES : de notre jardin
- de l'exposition de photos
- du livre de notre histoire
- SPECTACLES : scènnettes, mimes
- PLATEAU TÉLÉ : interviews, film

Fin à 18h

*Merci de nous contacter pour confirmer votre présence ce jour là...*



# Relais Assistantes Maternelles

3 rue Porte du vent 63111 Dallet  
04 73 68 88 61  
ram@muresallier.com

### ACCUEIL SUR MUR-ÈS-ALLIER

78 assistantes maternelles offrent 230 places d'accueil, dont 36 ouvertes pour septembre, sur l'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier. 9 assistantes maternelles agréées exercent sur Pérignat-ès-Allier, elles seront 10 en septembre.



### ATELIERS D'ÉVEIL

Les enfants non scolarisés, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, peuvent participer aux ateliers d'éveil organisés par le RAM. A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire. Les enfants peuvent également participer aux ateliers jeux libres qui se déroulent une fois par semaine dans la salle du RAM, 22 rue du Foyer à Chauriat.



**NOUVEAU** - La CAF met en place une prime d'installation en direction des nouvelles agréées. Les personnes qui souhaiteraient exercer la profession d'assistante maternelle peuvent s'adresser au RAM, l'animatrice les renseignera sur les démarches de demande d'agrément.



### SALON DU JEU FABRIQUÉ EN FAMILLE

*Cette année, les marionnettes sont les invitées d'honneur du salon.*  
**Samedi 12 juin 2010**  
9 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 18 h  
Salle polyvalente de Dallet

Depuis septembre 2009, les assistantes maternelles du territoire préparent ce salon lors des «échanges de savoir-faire» mis en place au RAM et les enfants ont peint les castelets. A ce jour, les marionnettes sont prêtes à être animées par les assistantes maternelles, bibliothécaires, baby-sitters, parents, animatrices des centres de loisirs de Mur-ès-Allier.

Les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents participeront à 4 espaces d'animation :  
UN ATELIER DE BRICOLAGE - A l'aide d'un peu de colle et d'une silhouette simple, l'enfant pourra fabri-

quer sa marionnette et l'animer dans des castelets à sa taille.

UNE EXPOSITION - Parents et enfants découvriront des marionnettes de toutes sortes fabriquées avec des matériaux simples. Un livret explicatif permettra aux parents de les reproduire à la maison.

Coco et Stanislas, marionnettes des classes de «petite section» des écoles maternelles de Mur-ès-Allier présenteront la pédagogie de la marionnette à l'école.

DES POUFS «RACONTE HISTOIRES» - Les enfants pourront écouter des histoires animées et participer à un raconte tapis. Les histoires seront signées en langue des signes. L'espace cocon musical permettra aux bébés d'écouter des berceuses.

LE THÉÂTRE DE MARIONNETTES - De courtes saynètes interprétées par des marionnettes à l'intérieur d'un castelet.





# GYM

Les administrateurs du Club Intercommunal de Gymnastique et ses 140 adhérents ont eu l'honneur d'accueillir, en février, la compétition départementale de Gymnastique Artistique et Trampoline UFOLEP. 350 compétiteurs venus de l'Auvergne et du Limousin ont évolué sur les installations pérignatoises de la salle omnisport. Responsables UFOLEP, sportifs, encadrants et public ont félicité le club pour l'organisation et l'accueil qui leur a été réservé.

## DES RÉSULTATS

**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL.** 6 équipes gym championnes du Puy-de-Dôme et une vice-championne. 2 championnes du Puy-de-Dôme et 2 vice-champions trampoline.

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL.** 2 équipes gym vice-championnes et une championne d'Auvergne (Photo ci-contre). 2 vice-championnes et 2 champions d'Auvergne trampoline. A noter : Pascal Enreille, entraîneur trampoline, champion d'Auvergne.

**QUALIFICATIONS.** 1 équipe Nationale gym qualifiée pour les 1/2 finales de France à Agen, 2 équipes Inter-régionales gym qualifiées pour la finale à Couzeix. 3 trampolinistes nationaux qualifiés pour la finale Nationale à Muret. Une équipe de "mamans" hors concours a brillamment participé à quelques rencontres. Elles ont fait la fierté de notre club et beaucoup d'envieuses dans les autres... (Photo ci-contre)

Les membres du CIG tiennent à remercier les nombreux et efficaces bénévoles, venus nous donner un coup de main pour cet événement, mais aussi la commune de Pérignat, les clubs de gym voisins et les associations pérignatoises, qui se sont entendues pour nous laisser les locaux à disposition.



Contact CIG - Audrey Thomas au 06 66 82 76 47

Soirée spectacle du CIG mardi 29 juin à partir de 19h30. Au programme: démonstrations de gym artistique et de trampoline en première partie et chorégraphies des différents groupes en deuxième partie.

N'oublions pas les " Petits Acrobates " qui, eux, ne font pas de compétitions, mais restent fidèles à l'activité !  
Projet 2010 / 2011 : ouverture de la section " Mini-Acrobates " pour les enfants de 2 ans.



# BASKET



## Espoirs et regrets

Les Minimes filles 1 et 2

**CM** - Florian et Fred ont animé l'équipe de cadets qui termine 3<sup>e</sup> ex-aequo du département, ceci dans une poule relativement homogène. Bonne saison d'ensemble, mais nous aurions aimé les voir en région, la saison prochaine peut-être ?

**SF** - Saison difficile pour Lydie et ses filles, mais elles restent en région deux grâce au remaniement régional. Effectif remanié, puis amoindri par les problèmes de santé (blessure, future naissance), les études, etc, et cela ne facilite pas le collectif. Une satisfaction quand même, leur travail défensif de valeur sûre a répondu présent. Il suffit de repartir sur de bonnes bases la saison prochaine et prouver que c'était juste un accident de parcours.

**SM2** - Une saison très dure pour ceux qui voulaient jouer, ils peuvent remercier les autres. Nos courageux ont fait de leur mieux et nous ne pouvons que les remercier pour leur fidélité.

**SM1** - Benjamin a pris les rênes de ce groupe et, malgré ses efforts, ils n'ont pu se maintenir en région. Déception, oui, car ils en ont le potentiel mais leur fougue les dessert souvent et le collectif s'oublie, résultat : des points perdus bêtement. Espérons qu'ils sauront rebondir et remonter dès la saison prochaine.

Merci à vous toutes et tous d'avoir aidé à la bonne tenue de cette saison. Bonnes vacances et à la saison prochaine pour d'autres aventures sportives !

**A RETENIR : JOURNÉE HANDISPORT LE 18 SEPTEMBRE 2010**

Contact - Patrice Patureau 04 73 69 52 53

**Babys** - Mégane et Tiffany, bien conseillées par Benjamin, ont su faire progresser leur groupe de jeunes découvrant le basket.

**Ecole de Basket** - Lydie, assistée de Charlyne, Marianne et Sébastien ont animé la grosse vingtaine d'éléments composant cette école. Les bons gestes, la dextérité, l'art de jouer ensemble, telles sont les principales lignes travaillées durant la saison.

**Mini-Poussins** - Charlyne et Marianne étaient à la barre de ce groupe. Avec des leçons bien retenues et de réels progrès, ils ont bien représenté l'A.L.P.

**Poussins mixtes** - Lauriane a coaché, les jeunes ont mis ou essayé de mettre en application les appris. Ils ont bien apprécié, mais vu que le ballon n'est pas toujours facile à maîtriser...

**BF** - Après une bonne première phase qui leur a permis d'accéder à la région, le challenge est devenu plus relevé,

surtout avec un effectif un peu tendre à ce niveau. Maxime et ses filles ont montré de la combativité et progressé, présentant de bonnes choses.

**MF2** - Les filles de Marie-Noëlle ont fait de leur mieux, elles aussi en effectif restreint. Malgré cela, une bonne progression du groupe.

**MF1** - Jessica et Lionel les avaient prévenues, la tâche sera plus dure. Le titre régional est très convoité. Pas de match facile et chaque point perdu ne se rattrape plus. Troisième, bravo, c'est tout de même une belle place et l'équipe a su prouver que son rang était mérité. Un groupe collectif ayant travaillé sérieusement toute la saison.

**MM** - David et ses joueurs finissent 4<sup>e</sup> du département, avec un résultat correct, même si nous pouvions attendre une implication un peu plus grande de certains, car ce groupe a de réelles possibilités.

# FOOT

Cette année, avec la montée en première division, l'objectif de l'entraîneur Christian Douarre était le maintien, ce qu'il a largement réussi puisque, à ce jour, l'équipe 1 est deuxième de sa poule. Après avoir fait un bon début de saison, la réserve a eu une baisse de régime mais arrive quand même à terminer cinquième et pourra rester en troisième division.

La saison s'est terminée par le Challenge René Vallet.

Pour l'année prochaine nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Contact - Da Silva Arlette 04 73 69 57 90



## Belle saison pour l'A S P

# MARPA

## Une résidence 4 étoiles !



\* MARPA - Maison d'accueil rural pour personnes âgées

8 400 établissements pour personnes âgées ont été visités par le guide JTL afin d'évaluer la qualité des prestations fournies. La MARPA de Pérignat obtient une superbe note de 8,5 sur 10, soit 4 étoiles avec les appréciations suivantes...

### MAISONS DE RETRAITE - LE GUIDE JTL - RESIDENCE LE BRUCHET

Le plus : cadre, animation et accueil

Le moins : aucun

Située au sud-est de Clermont, en périphérie d'un petit bourg, cette MARPA bénéficie du cadre tranquille de la campagne. Son bâtiment de plain-pied est beau et fonctionnel. Il propose 1 T1 de 18 m<sup>2</sup>, 17 T1bis de 30 m<sup>2</sup> et 2 T2 de 46 m<sup>2</sup>, comprenant une kitchenette, une douche privative et un petit jardin. Les lieux de vie sont très bien entretenus. Les résidents sont autonomes, mais une surveillance 24/24H est assurée. Les animations, par la volonté de la direction, sont régulières et variées, ce qui n'est pas toujours le cas des MARPA. Des sorties sont aussi organisées. La restauration est réalisée 7/7 jours, sur place et de façon traditionnelle. L'ambiance est familiale, l'accueil agréable, le cadre beau, bien entretenu avec un tarif raisonnable. C'est une bonne adresse.

### Joyeux anniversaires

Odette Bressoulaly (88 ans),  
 Marcelle Peinet (86), Marie-Louise Raynal (89), Eugénie Grenet (95), Simone Steck (101)  
 A gauche : Guy Fournier (85),  
 Ginette Gourbeyre (80)  
 A droite : Ginette Berthon (89),  
 Marthe Massé (91)



### MOUVEMENT DES RÉSIDENTS

Françoise Hosteins et Simone Travassac ont été orientées vers des établissements médicalisés. Nous leur souhaitons une bonne adaptation dans leur nouvelle structure. Catherine Dildarian est décédée le 17 février. Nous souhaitons la bienvenue à Louise Maury, Paulette Trémouille, ainsi qu'à Etienne et Yvette Salis.



### Journée Thai

#### JOURNÉES À THÈMES

> Dépaysement garanti avec la journée Thaï ! Les jeux de couleurs, le mélange des saveurs et le magnifique diaporama sur la Thaïlande commenté par Virginie nous ont fait découvrir ce beau pays.

> Thématique également pour la fête de Pâques et sa cachette des oeufs, ainsi que pour la journée auvergnate.

> Lors des "Ecrivains en Camondep", les résidents ont pris une part active dans la préparation de cette journée des auteurs : recherche de textes, confection de panneaux, décoration de la salle et lecture de contes aux enfants les jours du salon.



Quelques résidents ont participé au Festival des aînés ruraux le 15 avril à Clermont-Ferrand et apprécié tout particulièrement un spectacle de **French Cancan** qui a fait regretter ceux qui n'ont pas voulu se déplacer !



### Les oeufs de Pâques



## Comité FNACA

Le 48<sup>e</sup> anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie a été célébré le samedi 20 mars devant une assistance nombreuse, avec une forte participation des adhérents, et en présence du Conseiller général Pierre Guillon et du Maire, Jean-Pierre Buche.

Après les cérémonies d'usage exécutées par l'excellente batterie fanfare de Pérignat, il a été procédé à une remise de décorations, la croix du combattant et le titre de reconnaissance de la nation à notre ami et adhérent Marcel Deplaine.

Le comité et la municipalité ont ensuite déposé les gerbes. Après la minute de silence, le président a tenu à remercier tout le monde pour la réussite de cette cérémonie et a eu une pensée pour notre adhérent, Michel Chataignier, trop vite disparu au mois de janvier.

Cette cérémonie s'est achevée sur le salut et le remerciements aux porte-drapeaux puis la municipalité a offert un vin d'honneur à tous les participants.



La Lyre  
Pérignatoise



## Club Arc-en-ciel

Avec la participation de la communauté de communes, le club Arc-en-ciel a organisé une sortie dans l'Ain le 11 mai.

Les embouteillages et le mauvais temps ne nous ont pas permis de visiter le village de Pérouges mais l'après-midi, après un bon repas, nous avons visité le parc des oiseaux de Villars-les-Dombes sous un ciel plus clément. Malgré ce contretemps, chacun a été enchanté de cette journée.



\* Ci-dessus, le chœur basque ARRAGA, de Cambo-les-Bains

\* Ci-contre, la chorale de Pérignat dirigée par Peggy Lacroix

\* Ci-dessous, une assemblée nombreuse qui s'est déplacée pour l'occasion

## Réseau de visiteurs bénévoles à domicile

Depuis décembre 2005, le CLIC de Billom a engagé une réflexion sur l'isolement des personnes âgées. Les partenaires sont les élus des Communautés de communes de Mur-ès-Allier et de la Vallée du Jauron, les travailleurs sociaux, les services d'aide à domicile, les clubs de loisirs et la fédération des aînés ruraux.

Une enquête a été menée auprès des professionnels et des personnes âgées afin de connaître les facteurs déterminant l'isolement et la solitude des personnes âgées vivant à domicile. En mai 2008, les résultats d'enquête ont montré que le premier besoin exprimé par les personnes âgées est de l'ordre de la vie relationnelle.

C'est pourquoi le groupe de travail instauré au moment de l'enquête a décidé la mise en place de visiteurs bénévoles à domicile. Pour cela, il s'est inspiré du réseau existant dans l'Allier : VIRIS lancé par la CRAM Auvergne.

En 2009, une convention a été signée entre la CRAM et le CLIC. Tous deux rencontrent les personnes isolées et les

bénévoles potentiels, repérés par les partenaires, avant de les mettre en relation.

Les visiteurs bénévoles suivent une formation préalable (2 demi-journées) et se réunissent mensuellement autour d'un psychologue afin d'échanger sur leurs pratiques.

En octobre 2009, les visites ont commencé à raison d'une par semaine durant 1h30 environ. Les personnes visitées ont 85 ans en moyenne. Les visiteurs bénévoles sont tous en retraite et ont des disponibilités leur permettant d'assurer la régularité de ces rencontres. Deux personnes bénévoles de Pérignat font partie de ce réseau.

Les personnes isolées sont satisfaites de ces visites. Elles leur permettent de parler de leurs souvenirs, d'échanger sur divers sujets (jardinage, bricolage, couture, ...) mais aussi de sortir de chez elles le temps d'une balade...

Les bénévoles ressortent de ces visites enrichis de ces échanges et gratifiés par les personnes qu'ils rencontrent.

Renseignements au CLIC de Billom - 04 73 60 48 85.

Les choristes de la Lyre Pérignatoise sont particulièrement heureux d'avoir pu accueillir pendant trois jours le chœur ARRAGA qui les a précédemment reçus au pays Basque. En cette fin mai, les pérignatois ont organisé un concert commun le samedi soir dans l'église de Chauriat et un périple étudié pour découvrir la région. Sous un soleil magnifique, le dimanche fut consacré aux visites de Clermont-Ferrand, des églises d'Orcival et de Saint-Nectaire. Bien évidemment et l'acoustique exceptionnelle aidant, la cinquantaine de choristes s'est offert le plaisir d'y chanter un moment. La journée s'est achevée dans l'échange et le partage autour d'un aligot.



### LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

La Lyre organisera ses feux de la Saint-Jean le jeudi 24 juin place Onslow. La tombola traditionnelle offrira un week-end de rêve pour deux dans un château de la Loire. A vos tickets ...

### BATTERIE FANFARE

La Batterie fanfare de la Lyre et celle de l'Echo du Val d'Allier se produiront le 10 juillet dans les rues de Pérignat, si le temps le permet, vers 19 heures.

## Déviations de Pérignat

C'est fait... ! Le SEPAC (Syndicat d'Etude et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise) a voté, à l'unanimité, l'inscription au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Contournement Sud-est, qui inclut le segment de déviation que nous réclamons depuis plus de dix ans... ! Une enveloppe est prévue au Budget Prévisionnel du Conseil Général depuis quelques années pour une réalisation rapide du segment qui nous concerne... mais cette réalisation ne pourra être lancée que lorsque le Préfet aura autorisé l'ensemble du projet de Contournement.

Auparavant, il doit y avoir Enquête Publique (DUP) donnant à chacun la possibilité de s'exprimer sur le sujet... et de participer ainsi à une prise de décision qui aura d'importantes conséquences sur sa vie quotidienne.

Le moment venu, notre association alertera et informera sur cette Déclaration d'Utilité Publique.



Le dimanche 28 mars 2010 s'est déroulé le 22<sup>ème</sup> concours régional d'orgue à Pont-du-château. Les élèves de l'école de musique de la Lyre Pérignatoise ont eu de bons résultats.

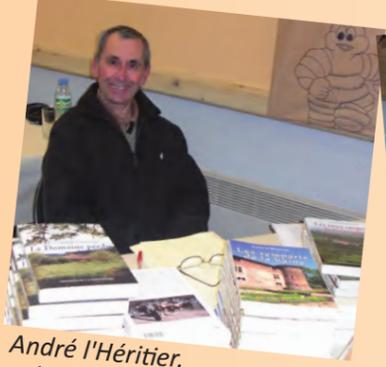
Débutants - de 10 ans :

Emma Bertin - 1<sup>er</sup> prix médaille d'or  
Justine Bousquet - 1<sup>er</sup> prix médaille d'or  
Clara Rubio - 1<sup>er</sup> prix médaille d'argent

Débutants + de 10 ans :

Anna Antraigues - 1<sup>er</sup> prix médaille d'or Excellence  
Marine Chambrias - 1<sup>er</sup> prix médaille d'argent  
Matthieu Deschamps - 1<sup>er</sup> prix médaille d'or

# Ecrivains en Camondep



André l'Héritier, créateur du zoo du Bouy



Nathalie Piccand



Au 1<sup>er</sup> plan, Raymond Morge, au second plan, Philippe Hécart, auteur pérignatois !



Jean-Paul Fontanon



Jean-Michel Delaveau, notre voisin de Mezel



Jean-Claude Daffix, poète et homme d'engagement



Le sourire de Liliane Godat...



La bonhomie d'Albert Pignol, digne représentant de La Galipote



Jean Anglade, figure locale s'il en est...



Les carnets de voyage colorés et envoûtants de Céline Roussel et Samuel Chardon



Grand merci également à Tony Rochon pour ses ateliers dessin avec les enfants (à gauche)... Et à nos jeunes comédiens pour leurs prestations sur la journée !



... Et celui d' Elyane Rochefort



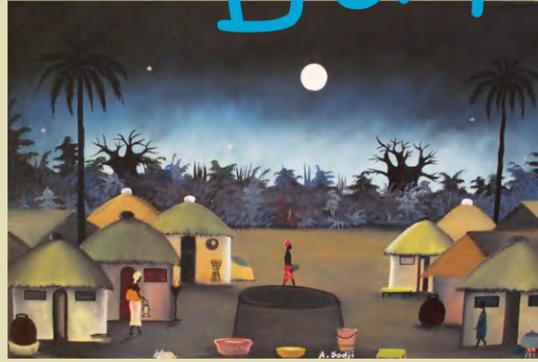
Un immense merci à tous les résidents de la MARPA pour leur implication, ainsi qu'à Géraldine Husy, ci dessous...



Organisée par la commission extra municipale culture et la bibliothèque de Pérignat, la rencontre littéraire des Ecrivains en Camondep a réuni 25 auteurs lors du week-end des 6 et 7 mars. Au delà d'un échange classique avec les écrivains, cette manifestation a laissé la part belle à la création, à l'imaginaire, à l'évasion... Avec leurs animations théâtrales, lectures de contes pour enfants, ateliers dessin et autres raconte-tapis, ces journées nous ont offert un bel exemple de partage et d'implication collective autour d'un projet. Merci à tous et notamment à Aurore Delaire, une jeune stagiaire à qui l'on doit beaucoup pour l'organisation de ces rencontres !



# L'expo



Peintures africaines et sculptures enalebasse



La commission extra municipale culture est particulièrement ravie d'avoir pu organiser mi avril l'exposition d'Angelo Comlan Sodjinou. Une splendide palette de couleurs, de coutumes et de vie propres au Bénin. Béninois d'origine et ancien footballeur professionnel, l'artiste vit aujourd'hui à Pérignat...

## HISTOIRE

# LES SEIGNEURS DE PERIGNAT

Le premier seigneur et propriétaire connu de Pérignat est, en 1211, Guillaume 1<sup>er</sup> Escot, dit « de Cournon ». Il n'est pas trop téméraire de penser qu'il le tient de son père Jean, 1<sup>er</sup> seigneur de Cournon, dont on ignore les origines à la fois de la fortune et de son sobriquet « Escot », c'est-à-dire « l'écossais ». Les terres de Pérignat semblent avoir ensuite suivi les héritages de la généalogie familiale car on les retrouve en 1409 en possession de Rolland de Lavieu dont la mère et la tante étaient les dernières représentantes de la famille de Cournon. Rolland de Lavieu meurt en 1420 sans descendance et sa succession va aux enfants de son frère qui vendent Pérignat.



Un an plus tard, en 1421, Pérignat est la propriété de Martin Gouge de Charpaignes. Evêque de Clermont de 1415 à sa mort en 1444, il est frère du Trésorier du Duc de Berry et Chancelier du dauphin, le futur Charles VII. Pour la petite histoire, notons qu'une personne mal intentionnée soutint, vers 1696, que Martin de Charpaigne était « surnommé Gouge à cause de son nez qui était fait comme une grosse cheville de bois, gros et pointu par le bas qui sert à boucher la cuve quand on fait le vin ». La fortune de l'évêque Martin est immense et il sait en faire profiter sa famille. En 1420 il acquiert les terres de Saint-Hérem, Espirat et Pérignat, non pour agrandir son patrimoine, mais pour constituer l'année suivante la dot de sa nièce Jeanne.



Le 28 mai 1421 Jeanne Gouge de Charpaignes épouse Jacques de Montmorin qui devient ainsi le nouveau seigneur de Pérignat. Cette illustre famille en demeurera propriétaire durant plus de deux siècles. Un de ses membres les plus éminents, Gaspard de Montmorin, en son temps donc seigneur de Pérignat, est Gouverneur d'Auvergne (comme son père avant lui) et se distingue, semble-t-il, en sauvant les protestants de notre province du massacre de la Saint Barthélemy. Le dernier des Montmorin à gérer les terres de Pérignat est Gilbert-Gaspard, comte de Saint-Hérem. Il les vend en 1631.

Arrivés à cette époque de l'histoire de Pérignat il est utile de préciser que, jusqu'à lors, la modestie du fief fit qu'il ne fut jamais réellement habité par ses propriétaires. Ceux-ci, compte tenu de l'étendue de leurs possessions, résidaient généralement sur les terres les plus importantes, voire sur celles dont ils portaient le nom. Cela change avec la venue du nouveau propriétaire.

Le 1<sup>er</sup> juin 1631 Pierre Chalier, écuyer, originaire de la paroisse d'Allanche dans le Cantal achète les fiefs de Pérignat et de Bellerive pour la somme de 22.500 livres et s'installe au château de Pérignat. Il est cousin du seigneur de Saint-Bonnet, ce qui explique peut-être son choix pour des terres si éloignées de ses origines. La famille Chalier paraît proche de la population car plusieurs de ses membres seront parrain ou marraine d'enfants du village. Toutefois en 1686 le fils et successeur de Pierre, François Chalier, est débouté par jugement de sa prétention au droit de cuissage pour chaque mariage. Notons que depuis déjà fort longtemps le « droit de cuissage », source de conflits, ne s'appropriait plus la virginité des jeunes mariées mais était devenu une sorte de taxe perçue à chaque union. En 1743 un autre Pierre Chalier fait restaurer le château, lui donnant son aspect actuel et obtient en 1762 l'érection de la terre de Pérignat en Comté. Gabriel Chalier, dernier Comte de Pérignat, meurt rue du Port à Clermont l'année même de la Révolution, en 1789. Son corps, ramené à Pérignat, y est inhumé. Sa popularité fut semble-t-il assez importante pour que les villageois intercèdent en faveur de sa famille auprès des révolutionnaires. Le souvenir de cet épisode s'est transmis de bouche à oreille de pérignatois pendant plus de deux siècles !.. Peut-être aurons-nous un jour, en baptisant un lieu public, l'occasion d'honorer le nom et la mémoire de cette famille pérignatoise hors du commun.



Patrick Massiasse - 03.01.2010

## Recherche d'informations sur les crues de la rivière Allier



L'Allier est l'une des dernières rivières mobiles sauvages d'Europe. De par ses richesses (naturelles, culturelles...), elle représente un important atout pour la région Auvergne. Les crues sont une composante majeure du fonctionnement de l'Allier, dont découlent ses atouts. Elles façonnent la rivière, les paysages et les milieux fluviaux, contribuent à leur richesse écologique et à la préservation d'une importante ressource en eau exploitée pour l'eau potable. Cette utilité est souvent ignorée.

La rivière Allier peut encore aujourd'hui générer des crues exceptionnelles et dévastatrices, parmi les plus fortes d'Europe occidentale ! Cependant, la population et les acteurs locaux n'ont pas la mémoire des crues, notamment des crues anciennes les plus importantes. L'oubli des crues passées, et la mauvaise connaissance du fonctionnement de la rivière, conduisent souvent à minimiser les risques et à avoir des comportements inadaptés.

En vue de faire connaître à un large public, et plus particulièrement aux riverains, le fonctionnement des crues de l'Allier, la façon dont elles peuvent se produire, les principales crues passées... et ainsi contribuer à raviver la mémoire des crues et développer la culture du risque, la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement va réaliser une exposition et un livret de vulgarisation sur les crues de la rivière Allier. Ces outils seront mis à disposition des collectivités locales riveraines et de leurs habitants, courant 2011.

Dans le cadre de la première phase de ce projet, nous recueillons des informations sur les principales crues passées de l'Allier. Ainsi nous recherchons des témoignages sur ces événements, sur les dommages qu'ils ont pu provoquer, des anecdotes, des illustrations (photos, cartes postales anciennes...), des articles de presse... Il ne s'agit pas de réaliser une étude technique mais de collecter des informations qui pourront être valorisées dans le cadre du projet.

« Toute personne ou organisme possédant ce type d'information est invité à contacter la FRANE.

Principales crues depuis le XVIII<sup>ème</sup> : crue de 1790, crues du XIX<sup>ème</sup> (1846, 1856, 1866, 1875..), crues du XX<sup>ème</sup> (1907, 1943, 1973, 1980, 1994...), crues du XXI<sup>ème</sup> (2003, 2008).

Territoire concerné : Rivière Allier en Auvergne (Haut-Allier et Allier aval, départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire).



informations nature/environnement

Contact : Elisabeth SAILLARD, chargée de mission - Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement (FRANE)  
1 bis rue Frédéric Brunmuroil 63122 Ceyrat - Tél 04 73 61 47 49 - asso.frane@wanadoo.fr - www.frane-auvergne-environnement.fr



## L'AGENDA DE PÉRIGNAT

### JUIN

- Le 11 - Kermesse de l'école
- Le 12 - Fête du basket
  - Commémoration de Lachat
- Le 24 - Feux de la Saint-Jean (Lyre)
- Le 29 - Fête de la gym (CIG)

### JUILLET

- Le 3 - Les 20 ans du Centre de Loisirs

### AOÛT

**LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE SERONT FERMÉES DU 7 AU 15 AOÛT INCLUS.**

### SEPTEMBRE

- Le 18 - Match de basket handisport
- Le 26 - Créateurs en Camondep

## LES MESSSES

Samedi 12 juin à 18h00  
En août, date à préciser

## LA BIBLIOTHÈQUE

7, place Onslow  
04 73 62 03 77  
Prêt de romans, documentaires, revues, BD, cassettes vidéo, CD Rom, DVD

### Permanences :

Mardi	16 h – 19 h
Mercredi	10 h – 12 h
Jeudi	16 h – 19 h
Samedi	10 h – 12 h 30

## \* LA NUIT DES ÉTOILES \*

**Le 7 Août au château de Saint-Bonnet, à partir de 20h30 (entrée libre).**

**Contact : Jean-Pierre Chanet  
au 06 13 70 89 21**



## DÉCHÈTERIES DU SBA

Horaires d'été du 29/03 au 31/10

- \* **BILLOM** Chemin de la Barbarade 63160 Montmorin
  - . Lundi matin : 8h30-12h30
  - . Mardi au samedi inclus : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

- \* **VEYRE-MONTON**  
RD 213, lieu-dit La Nave 63960 Veyre-Monton
  - . Lundi au vendredi inclus : 8h-12h30 / 13h30-19h
  - . Samedi : 8h-19h (sans interruption)

A partir du 1<sup>er</sup> juin, le Syndicat du Bois de l'Aumône informatise la gestion des accès à la déchèterie de Veyre-Monton. Ce dispositif consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès. A chaque passage en déchèterie, les gardiens, via une console portable, identifieront les apports : nom du déposant, nature des flux, volume des déchets, etc. Ces informations seront analysées dans l'objectif de mieux gérer le service et le transfert des déchets. Le service reste gratuit pour les particuliers. Les particuliers se rendant habituellement à la déchèterie de Veyre Monton sont ainsi invités à retirer un formulaire de demande de carte auprès des gardiens. Ils devront ensuite le remplir puis l'envoyer au SBA, accompagné d'un justificatif de domicile. Suite à cette démarche, ils recevront leur carte (une par foyer). Plus d'information au 0 800 831 181 ou [www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)

**Dimanche 26 septembre 2010  
Pérignat-ès-Allier - 10h/18h**

# Créateurs en Camondep

La commission extra municipale culture organise la deuxième édition du marché de la création et des artisans d'art sur la place du village. Si vous êtes vous-même créateur ou artiste à vos heures et si vous souhaitez y exposer, réservez votre place en vous inscrivant dès maintenant à la mairie.

(Contact : Sylvie Callens)